

Un bon parti

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **45 (1907)**

Heft 7

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-204040>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

« Exquises, les boulettes de macaronis. Merci à Mme R. T. pour sa recette de samedi dernier. »
Moudon, 12 février. N.

Anciennes mesures.

Le système métrique a beau avoir été introduit depuis bien des années, l'usage est plus fort que les leçons du régent, plus fort que les lois, les règlements, le gouvernement et tout le tremblement. Bien plus, l'Etat lui-même le respecte dans ses formulaires et ses actes. C'est ainsi que nous lisons dans l'extrait de cadastre d'un pâturage d'Ormont-Des-sus :

Montagne de Marnex. — L'estivage se compose de 78 vaches, 3 veaux, 3 batz et 3 1/2 kreutz.

La vache vaut 4 veaux, le veau 6 batz et le batz 4 kreutz.

Abram B... a pour sa part 6 vaches, 3 veaux, 2 batz et 5 1/2 kreutz. Suzanne P... 5 vaches, 3 veaux, 4 batz et 2 kreutz...

Et ainsi de suite pour chacun des trente ou quarante co-propriétaires.

Cette survivance de l'ancien mode de compter est vraiment curieuse.

A table. — Un monsieur affamé, à son voisin :

— Comment, monsieur, vous prenez les deux ailes du poulet ?

— Dame ! combien voulez-vous que j'en prenne ? Le poulet n'en a que deux.

Pour un sou ! — Bébé vient d'avaler un sou, qui traînait sur le tapis. Il pousse des cris déchirants.

Sa mère est affolée.

Le père accourt aussitôt. On l'informe de ce qui est arrivé.

— Aliôns, allons, du calme, ne dirait-on pas qu'il a avalé un louis.

Eh bien, Docteur ?...

Et le vieux médecin reprit ses confidences :

L'habit fait le prix.

L'HISTOIRE que je viens de vous conter me rappelle qu'un dentiste très connu ne me demanda un jour qu'un franc pour le plombage de trois dents, opéré avec autant de gracieuseté que d'habileté ; et que, deux mois après, le limage d'une seule me coûta 6 francs. La première fois, j'y étais allé au sortir de l'Amphithéâtre, en habit de dissection, ayant par hasard deux bottes dépareillées ; la deuxième fois, venant d'être reçu docteur, j'étais en habit noir.

Science et neuvaine.

Médecin à ..., je fus consulté par une femme qui s'avancait à petits pas, à pas hésitants, et conduite par une autre personne. Je reconnus qu'elle était atteinte d'une cataracte et qu'une opération pourrait lui rendre la vue.

Trop impressionnable pour être sûr de la fermeté de ma main, je refusai de faire moi-même cette opération facile, mais délicate. Je l'adressai à un jeune confrère de ..., qui s'en chargea.

— Je ne possède que 2000 francs, nous dit l'aveugle ; si je recouvre la vue, je serai trop heureuse de vous payer généreusement, mais je crains que l'opération ne réussisse pas, et alors, ne pouvant pas travailler pour gagner ma vie, j'aurai besoin de toutes mes ressources.

C'était parler en personne sage ; mon confrère convint avec elle qu'elle nous payerait 15 francs seulement pour nos frais de voiture, si l'opération n'était pas suivie de succès, et 75 francs dans le cas contraire.

L'opération réussit parfaitement ; la malade, émerveillée de distinguer aussitôt les objets, se répandit en mille protestations de reconnais-

sance. A notre deuxième visite, la guérison s'était soutenue.

Je fus donc très étonné un mois après, de voir la compagne, guide de notre ancienne aveugle, m'apporter 15 francs, en me disant que la vue avait complètement disparu.

Nous n'y pensions plus, lorsqu'un jour de foire, étant à la fenêtre de mon confrère, j'aperçus, circulant à travers la foule, une femme portant sur la tête, comme notre opérée lors de sa visite chez moi, un grand chapeau de paille garni de velours.

Je crois la reconnaître ; sans doute, je me trompe ; cependant c'est bien le même chapeau. Je descends dans la rue ; plus de doute, j'ai devant moi notre aveugle.

— Vous nous avez envoyé 15 francs, mais vous en deviez 75, lui dis-je.

— Pas du tout, me répondit-elle, car ce n'est pas l'opération qui m'a guérie ; ce sont les prières du curé. Je n'ai recouvré complètement la vue qu'après une neuvaine.

— Eh bien, lui répondis-je, envoyez-moi 60 francs d'ici à huit jours, autrement nous verrons si le juge de paix croit aux miracles du curé.

Elle n'avait pas elle-même une foi entière, car le lendemain je recevais cette somme.

Par ricochet.

Plus d'un membre de sociétés de secours mutuels, quand sa femme ou un de ses enfants est malade, se met au lit et fait appeler le médecin pour quelque infirmité presque aussi vieille que lui. Les conseils réclamés pour la femme ou l'enfant sont demandés par surcroît, l'occasion se présentant.

Voyage d'agrément.

Ma manière simple de voyager me mettait en rapport direct dans mes courses avec les laboureurs et les artisans. Quand je parcourais les cantons, dans chaque cabaret où je m'arrêtais, je commençais par offrir un verre de vin. aux hommes du pays qui se trouvaient là, en les invitant à boire à la santé de la Suisse, et en leur disant que j'étais Suisse moi-même. Ils me demandaient alors à quel canton j'appartenais. La conversation se trouvait ainsi engagée de manière à ce que je pusse tirer d'eux tout ce que je désirais en apprendre. J'entamais en route des entretiens du même genre avec ceux qui cheminaient du même côté que moi, ou que je voyais béchant près du chemin. Je parvenais ainsi à recueillir chaque jour les opinions d'environ dix personnes, et si au bout d'une semaine ou deux je voyais que ces opinions étaient toujours les mêmes, j'étais, certes, autorisé à les considérer comme exprimant celles de la majorité de la nation.

NAVILLE.

Un bon parti. — Tandis qu'il faisait sa cour à la personne à laquelle il a donné son cœur et son nom, un de nos avocats bien connu, Monsieur — nous ne pouvons le nommer — celle-ci vint le consulter.

L'avocat fit payer très cher la consultation. La demoiselle le lui reprocha ; c'était naturel.

— Mais, répondit-il, j'ai voulu vous faire sentir combien est lucrative la profession d'avocat, afin que vous soyez bien convaincue que je ne suis pas un mauvais parti.

Le baromètre de l'intempérance. — Un bon Vaudois, qui aime bien son verre de petit blanc, disait à un ami :

— Vois-tu, quand y m'arrive d'avoir bu un verre de trop — c'est si vite là ? — pou savoi où j'en suis, j'essaye de prononcer quierques mots un peu difficiles, raboteux.

Si je puis dire : « exterritorialité », ça va bien ; y a pas danger. Si je bêgaie en disant : « excentricité », ma foi c'est que ça se gâte. Mais, quand

je peux plus dire : « Eulalie », pour le coup, mon vieux, ça va mal.

✱

En Bourgogne, on envoie au lit tout buveur qui ne peut pas répéter correctement cette phrase :

« Trois petites pipes fines dans une petite boîte. »

Le monde renversé. — Par ce temps de grippe :

— Docteur, vous êtes donc toujours bien occupé ?

— Ne m'en parlez pas ; je n'ai pas une minute à moi. Les malades finiront par me tuer.

Devinettes.

Le mot de l'énigme de samedi dernier est *le temps*. Le nombre des réponses justes est de cinq. Le sort a désigné pour la prime M. Jaccottet, rue Curtat, Lausanne.

Métagramme
par H.-J. B.

Change ma tête, ami lecteur !

Tu verras, au petit bonheur,

Les huit noms ci-dessous : adverbe,

Fruit, couleur, étoffe superbe,

Fleuve, marché, ville, puis verbe.

PRIME : 1 volume, *Causeries du Conteur*, 1^{re} série (illustrée). — Les réponses sont reçues jusqu'au jeudi, à midi.

La semaine-attractions.

Théâtre. — Une véritable semaine de nouveautés. Mardi, *Le bon juge*, un vaudeville très amusant, de Bisson, à moins que, ce qui est fort possible, M. Bonnard ne soit obligé de céder au succès de *Made-moiselle Josette, ma femme*, et d'en donner, à la demande générale, une troisième représentation en semaine. — Jeudi, *L'irrésolu*, une pièce en 4 actes, de Georges Beer, jouée pour la première fois à Lausanne et dont on dit merveilles.

✱

L'Eau courante. — Le succès de cette pièce fut tel que *La Muse* a été obligée d'en donner trois représentations de plus que ne le comportaient ses engagements. L'une a eu lieu hier devant une salle enthousiaste. Demain, dimanche, en matinée et le soir *irrévocablement*, les deux dernières. Nous ne saurions trop engager nos lecteurs à ne pas manquer l'occasion.

La pièce d'Edouard Rod, dont nous avons reproduit, il y a quinze jours, une des scènes la plus intéressante, a été éditée chez MM. Payot et Cie, libraires, à Lausanne.

✱

Kursaal. — La revue de MM. Tapie et Cie, *Fêtes seulement*, n'a point encore épuisé l'empressement des auditeurs. Elle tient bon. Nous avons dit déjà que plusieurs scènes nouvelles et très amusantes y avaient été introduites. Depuis hier, il y en a d'autres encore. A présent, *Fêtes seulement*, rappelle un peu le fameux couteau ; vous savez bien, celui dont on avait changé trois ou quatre fois la lame et cinq ou six fois le manche. Et ce n'est pas le moindre de ses attraits.

La Vaudoise, la pièce de M. Virgile Rossel, qu'a montée le Théâtre du Peuple, eut un succès tel que, dimanche dernier, il fallut refuser plus de deux cents places. Une cinquième représentation, qui sera irrévocablement la dernière, a dû être organisée ; elle aura lieu demain, dimanche, à 8 1/2 h., aux prix exceptionnels de fr. 1 pour les numérotées et de 50 centimes pour les autres places.

✱

L'Orphéon célèbre, ce soir, sa 40^e soirée annuelle. Dirigé par M. le professeur Canivez, l'Orphéon a pris rang parmi nos meilleures sociétés chorales. Madame Monneron-Dépassel, pianiste, et Made-moiselle A. Junod, soprano, donnent leur concours à cette soirée, dont le programme est très alléchant.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Hovard.
AMI FATIO, successeur.